



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Nathalie JEANNET

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de procurations : 3
Nombre de votants : 29
Date de la convocation : 13 juin 2023
Date de publication : 26 juin 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Jean-Pierre, ROCHE Paul,	Nathalie, DEMORTIER-BLANC
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHÈRE	Catherine, ANTOINE Patricia,
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
GERMOND Daniel, JABOVISTE	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GRUET Justine,
Philippe, MIRAT Maryline,	LEFEVRE Jean-Philippe,	MUGNIER Christine
DOUZENEL Alexandre, CUINET	DELAINÉ Isabelle, JEANNET	

Conseillers absents ayant donné procuration

GIROD Isabelle donne procuration à DELAINÉ Isabelle, CHAMPANHET Stéphane donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie

Conseillers absents non représentés

PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, HAMDAROUI Ako, DRUET Timothée, HERRMANN Nadine

Objet : Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité mis en œuvre par l'UGAP pour la période 2025-2027

Rapporteur : Madame Maryline MIRAT

Conformément au Code de l'Énergie, l'ensemble des consommateurs d'énergie, dont les collectivités territoriales, peut choisir un fournisseur sur le marché. Toutefois, les collectivités territoriales doivent recourir aux procédures prévues par le Code de la Commande Publique afin de sélectionner leurs prestataires. Dans ce cadre, le recours à un groupement d'achat est un moyen d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'obtenir une meilleure offre financière et technique.

Depuis 2015, la Ville de Dole participe aux achats groupés d'électricité de l'Union des Groupements d'Achats Publics - UGAP pour ses sites. Le dispositif proposé est sous la forme d'un accord-cadre à marchés subséquents exécutés par les bénéficiaires.

Le marché actuel 2022-2024 arrivant à échéance au 31 décembre 2024, l'UGAP relance dès à présent une phase d'embarquement pour le prochain marché 2025-2027. Le portail de l'UGAP est ouvert pour le recensement des besoins jusqu'au 30 juin 2023.

Pour la Ville de Dole, l'intérêt de poursuivre avec le dispositif de l'UGAP réside notamment dans :

- la performance économique : massification des volumes sur la France entière et stratégie d'achat éprouvée,
- la sécurité technique et juridique : cahier des charges élaboré en toute connaissance des marchés de l'énergie.

Sur la base de ces éléments, il est ainsi proposé de rejoindre le groupement de l'UGAP pour la fourniture d'électricité à compter du 1er janvier 2025.

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2113-2 et L.2113-4 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Énergie et notamment ses articles L.331-1, L.441-1 et L.441.5 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Transition Écologique du 14 juin 2023 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'ACCEPTER** les termes de la convention pour la mise à disposition d'un(de) marché(s) de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés passé sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP, annexée à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention, et toutes les pièces relatives à l'exécution du (des) marché (s) de fourniture d'électricité 2025-2027.

SCRUTIN POUR : 29
 CONTRE : 0
 DONT 3 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Services Techniques, Environnement
- UGAP

Fait à Dole, le 19 juin 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

